

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 13 mars 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (63r)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 13 mars 1884, consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54454>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 mars 1884](#)

Lieu de rédaction Inconnu

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination 40, rue de la Pépinière, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin remercie Tisserant d'avoir obtenu la fixation d'une audience dans le procès contre Boucher et Cie. Il explique à Tisserant qu'il a envoyé à Pouillet un album reconstitué composé des modèles des appareils Boucher et Cie mis en regard de ceux de la manufacture du Familistère dont ils sont la contrefaçon, ainsi que les copies de brevets dont il lui a expliqué l'intérêt lorsqu'il est allé à Paris. Il l'informe qu'il va écrire à l'avocat Moret au sujet

de l'album comparatif des appareils Godin et Boucher qu'il aurait conservé.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

13 mars

463

28
63

Mon cher Ami

Je reçois votre lettre du 11 courant et vous
remercie d'avoir pu obtenir enfin une fixation
d'audience pour le règlement du procès Boucher.
L'album dont vous me parlez a été remis à
et envoyé à M^e Pouillet à la date du 8 Juillet 83.

Nous avons pris dans les albums Boucher les appareils qui
ont été presque immobiliés et les avons collés en regard des
notes. La note qui accompagnait la collection indiquait
les origines de nos appareils et les dates de leurs apparitions
dans l'album Boucher.

En même temps nous adressions à M^e Pouillet les copies des
brevets n° 63.131 & 64.482 dans lesquels l'entillage et les
manières d'immobilier sont parfaitement décrits, de même que
les procédés de redressement. Dans un voyage que j'ai fait
à Paris où j'ai eu l'occasion de voir M^e Pouillet, je lui
ai expliqué aussi clairement que possible le système de
redressement des pièces après émouillage, je crois qu'il m'a
comprise toute l'importance et la note qui lui a été ad-
ressée a été fixer complètement ses idées sur ce sujet.

Vous écrivez aujourd'hui à M^e Mont pour lui demander
si je possède pas l'album qui avait été fait en premier
lieu et que nous n'avons retrouvé dans aucune des études
qui se sont occupées de cette affaire.

Veuillez agréer monsieur dans une
mille de sentiments

à Monsieur Lignerat à Nancy.